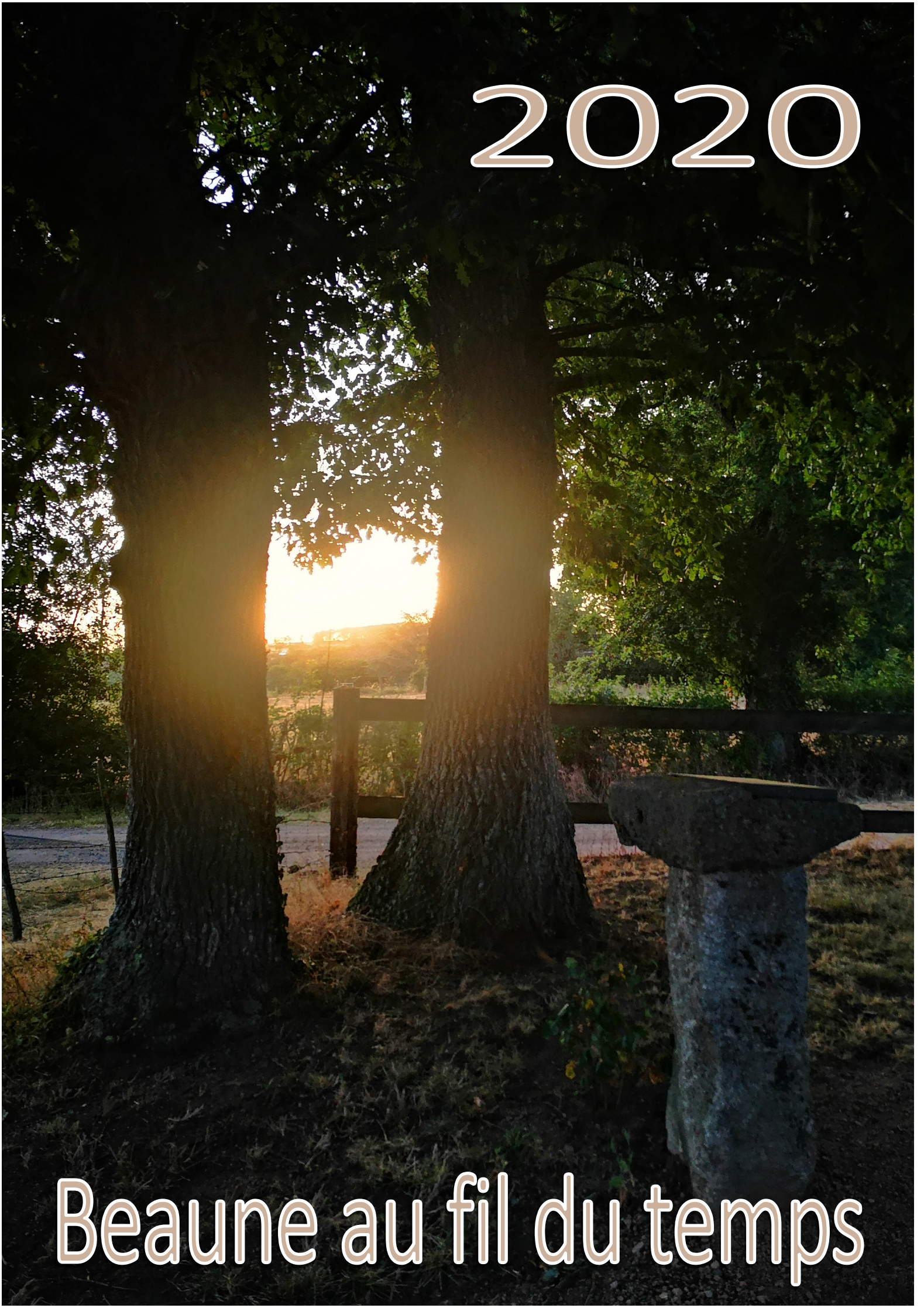
2020
Beaune au fil du temps

Le mot de la Présidente

2020 : L'année blanche

Depuis déjà 15 ans notre association œuvre pour la préservation et la transmission de la mémoire, la sauvegarde du patrimoine communal. Avec humilité, nous mettons toute notre énergie et notre passion dans nos actions.

Mais en cette année 2020, les couleurs de la vie ont changé. Outre l'impact au sein des familles, la crise sanitaire a mis nos associations à mal en raison de l'annulation des manifestations et des réunions. Peu de monde le souligne, mais le lien social disparait petit à petit… beaucoup de bénévoles sont démotivés et par conséquent le nombre d'adhérents baisse. Les trésoreries des associations à court et moyen terme vont en souffrir.

Nous avons eu également la peine de voir disparaître plusieurs de nos ainés et adhérents et avec eux la mémoire de notre village. La relève est quasi inexistante, ce qui laisse craindre que nos actions se restreignent par manque de bénévoles et de moyens financiers.

En 2021, il nous faut donc relancer la dynamique et l'élan associatif ; et c'est l'affaire de toutes et tous. Unis, nous relèverons les défis qui nous attendent.

N'oublions pas les valeurs portées par nos associations dont la principale est le "vivre-ensemble".

Je lance un appel aux jeunes et à tous ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde et à la transmission de la mémoire… Nous avons beaucoup de projets en tête pour les années à venir et nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à les concrétiser.

Même si les semaines qui arrivent ne nous permettront pas encore de retisser ce lien social, l'espoir demeure de pouvoir reprendre, progressivement, nos activités associatives.

Restons optimistes et soyons confiants, la lumière est au bout du tunnel, symbolisée par cette photo en couverture prise à la Croix de Salbrune.

Je profite de notre journal annuel pour adresser un GRAND MERCI d'une part à tous ceux qui nous soutiennent par leur adhésion, leur travail, leur participation aux manifestations que nous organisons et d'autre part à la municipalité pour son accompagnement et sa volonté de collaboration.

Dans l'attente de nous retrouver, prenez bien soin de vous.

Annie VALNAUD

Sommaire

- 1 : Mot de la présidente
- 2 : Chronique de gens- Mon ancêtre
- 5 : Journée citoyenne
- 6 : Vous en souvenez-vous ?
- 8 : Les statuettes de l'église
- 9 : Chantiers de jeunesse
- 12 : Vie d'autrefois
- 16 : Recette de Colette
- 17 : Rions un peu
- 18 : Fenêtre littéraire
- 19 : Vide greniers
- 21 : Biographie
- 27 : L'Amiral
- 28 : Nouvelles découvertes
- 33 : Faire son arbre généalogique
- 35 : Le Futur
  Randonnées—Journées citoyennes—
  Cartes postales—Murets—Expo jardin
  Recherches vie d'autrefois
- 39 : Poème—Nos chers disparus

Chronique de gens

Après un hiver exceptionnellement doux, l'année 2020 connut deux calamités :

- la première fut une épidémie d'une grande gravité, comparable à la grippe espagnole de 1915, qui contraint la population à se confiner pendant des semaines. Après un élan de liberté pendant l'été, s'ensuivit, à l'automne, un second confinement suite à la recrudescence de la pandémie. En cette fin d'année, la COVID 19 n'est toujours pas enrayée.

- la seconde fut une terrible sécheresse qui commença dès le mois de mai et ruina toutes les récoltes de blé. Il n'y eut pas non plus de fenaison, car l'herbe s'arrêta bientôt de pousser cette année-là.

Quant aux jardins, tant qu'il fut possible de les arroser, ils restèrent verdoyants, avant de griller sous le feu du soleil, comme les deux années précédentes, du fait de la canicule qui s'installa dès le mois de juin.

L'année s'acheva avec le retour de la neige à Noël, comme autrefois.

Mon ancêtre

Daniel de CAIRON, énigmatique contrôleur aux Guillaumets

Le Prieur Curé DANEAU qui rédige son acte de décès à Beaune le 3 novembre 1694 indique qu'il est natif de Bayeux et rajoute dans la marge «Ecuyer dans le diocèse de Bayeux en Normandie».

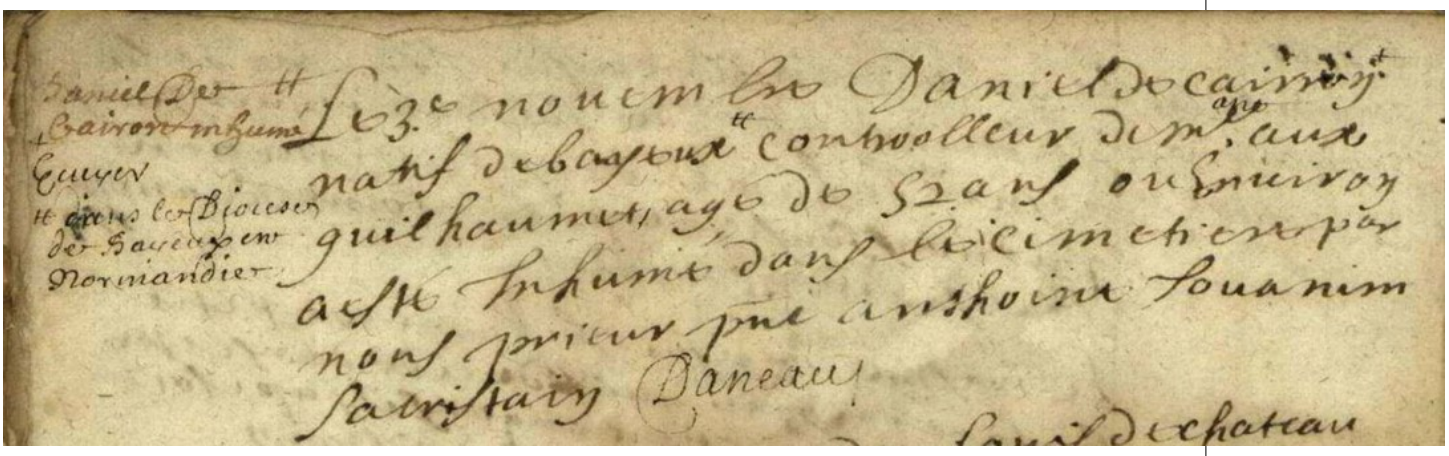

Les registres paroissiaux de Beaune nous révèlent le mariage de deux de ses filles :

- le 3 novembre 1695, Jeanne de CAIRON épouse Gilbert MESTENIER. Ils auront une fille Françoise qui épousera Gilbert CLUZEL à Beaune le 14 février 1713.

- le 8 janvier 1701, Françoise de CAIRON épouse Estienne MESTENIER, frère de Gilbert.

De cette union sont issus :

- Jacques né le 3 décembre 1701 à Beaune où il épouse Marie MONTERET le 10 février 1733.

- Marie née le 31 mai 1705 à Beaune où elle épouse Gilbert MONTERET le 27 novembre 1725.

Personnellement, je retrouve le couple Estienne MESTENIER-Françoise de CAIRON dans l'ascendance de mon grand-père maternel, Emile CLUZEL qui habitait à «La Chaume».

D'autres gens de Beaune peuvent aussi avoir pour ancêtre ce Normand lointain et qui plus est, noble ...

Anoblissement de la famille de Cairon

Remontons au plus ancien ancêtre connu de la famille de Cairon :
Nicolas PEROTTE, important propriétaire terrien à Bretteville l'Orgueilleuse (Calvados), se distingue comme homme d'arme volontaire dans les rangs de l'armée royale de Charles VII, notamment à la bataille de Formigny, le 14 avril 1450, pour chasser les Anglais de Normandie.

Quatre ans plus tard, des lettres de noblesse viennent récompenser ses services.
Sa notoriété lui fait contracter mariage avec Guillemette d'ESTAMPES issue de la plus ancienne noblesse.

Son fils, Nicolas PEROTTE, continue les services militaires de son père et obtient de Louis XI, avec ses frères Nicolas et Etienne, les lettres patentes, données à La Guerche en Tourraine, le 5 août 1472, qui leur accordent le droit de changer le nom de PEROTTE en celui de **de CAIRON**, nom d'un fief qu'ils possèdent.

Daniel de CAIRON

Le 3 novembre 1638, à Airel (Manche), cinq générations plus tard, naît **Daniel de CAIRON**, fils de Michel de CAIRON, Seigneur des Maizerets et Jeanne DRUAULT. Il sera baptisé en 1640.

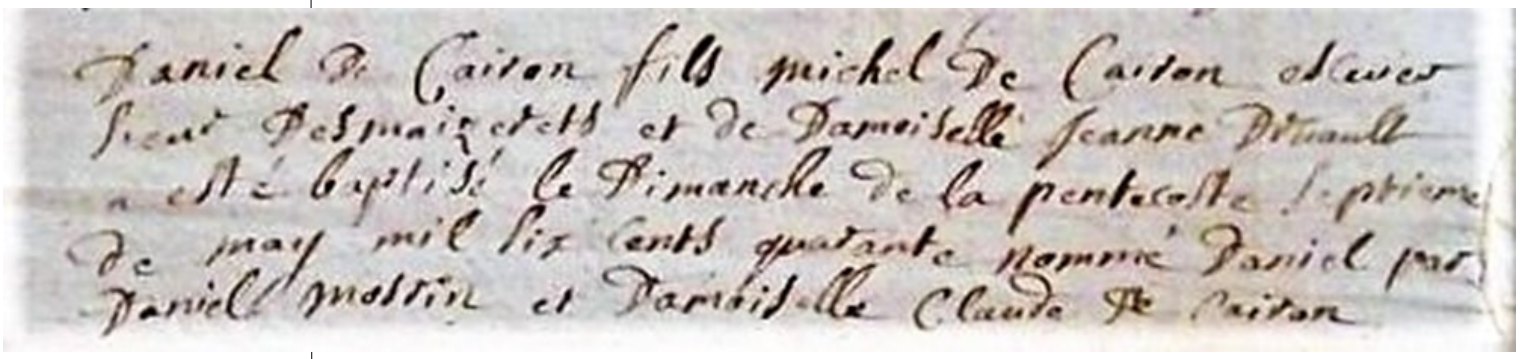
Daniel De Cairon fils michel De Cairon escuyer
Sieur Desmaizerets et de Damoiselle Jeanne Druault
a été baptisé le Dimanche de la pentecoste septiesme
de may mil six cents quarante nommé Daniel par
Daniel Maistre et Damoiselle Claude De Cairon

En 1667, **Daniel de CAIRON**, Sieur du Quesney et de Berniere le bocage, est maréchal des logis de la Compagnie de M. de St VIGOR dans le régiment de M. le Marquis de BLANGY.

Marié à Marie Angélique GESNIER, vers 1670, ils auront six enfants :
Jeanne née le 13 novembre 1673 à Sommervieux, Françoise née le 13 mai 1675 à Epinay Tesson (les deux filles que l'on retrouve à Beaune), Louise, Madeleine, Suzanne et Daniel nés en 1679, 1680, 1683, 1685 à St Marcouf (Calvados).

Un conflit familial suite à un problème d'héritage et un procès préjudiciable l'obligent sans doute à quitter sa Normandie avec femme et enfants vers 1687, comme l'attestent deux témoins en 1712 lors d'un procès.

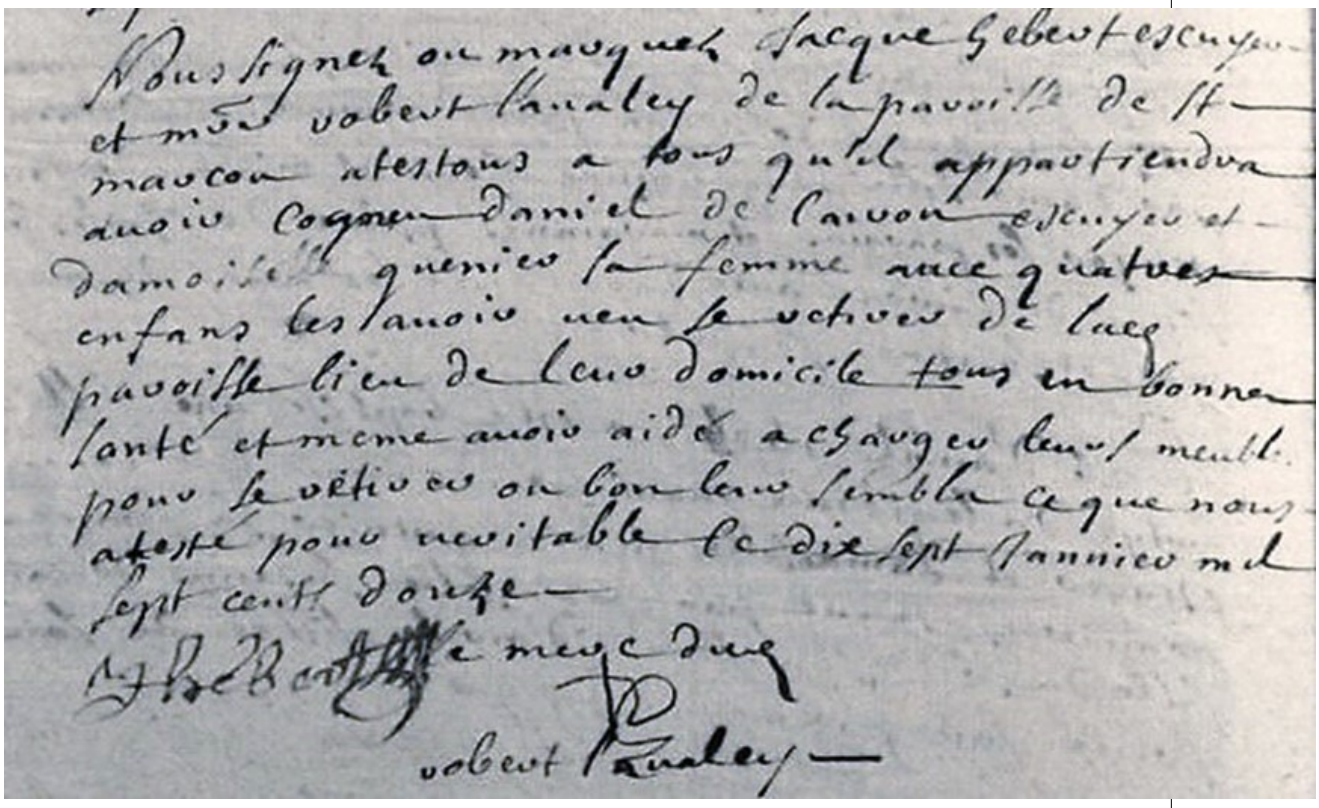

« Nous soussignés ou marqués Jacques HEBERT écuyer et Robert LAVALEY de la paroisse de St Marcouf attestons à tous qu'il appartiendra avoir connu Daniel de CAIRON écuyer et damoiselle GESNIER sa femme avec quatre enfants, les avoir vu se retirer de leur paroisse lieu de leur domicile tous en bonne santé et même avoir aidé à charger leurs meubles pour se retirer où bon leur sembla ce que nous atteste pour véritable le 17 janvier 1712 »

En Normandie, on ne parlera plus de Daniel de CAIRON, considéré comme mort par sa famille.

On ne sait pas quand et pourquoi il s'installe à Beaune.

Son rang lui permet d'occuper la fonction de Contrôleur aux Guillaumets .

A cette époque, le village se trouve sur la limite entre les provinces du Bourbonnais et de l'Auvergne. Il y avait un « péage » pour le passage des marchandises, il fallait donc une autorité «un contrôleur des traites foraines» pour surveiller le trafic et faire appliquer la loi.

Daniel de CAIRON meurt donc en 1694 âgé de 55 ans, son épouse va se remarier avec Jacques CHOMET le 8 novembre 1696 à Beaune, ils auront un fils Gilbert en 1697.

Des Beaunois avec du sang Viking dans les veines !!!

En 911, suite aux invasions et pillages répétés des vikings, le roi de France, Charles le Simple, abandonne à ROLLON, leur chef, tout un territoire qui deviendra « la Normandie ».

Les Vikings qui s'installent, doivent se convertir au christianisme et ont pour mission de protéger les côtes des envahisseurs.

Ils s'intègrent dans la population locale par alliances.

Ainsi dans l'ascendance de Daniel de CAIRON, nous retrouvons d'anciennes familles nobles qui ont des ancêtres venant des pays du Nord de l'Europe.

Donc, si comme moi, vous remontez votre généalogie jusqu'à notre contrôleur des Guillaumets, vous pouvez annoncer que vous descendez des Vikings.

Jean-Claude DECORPS

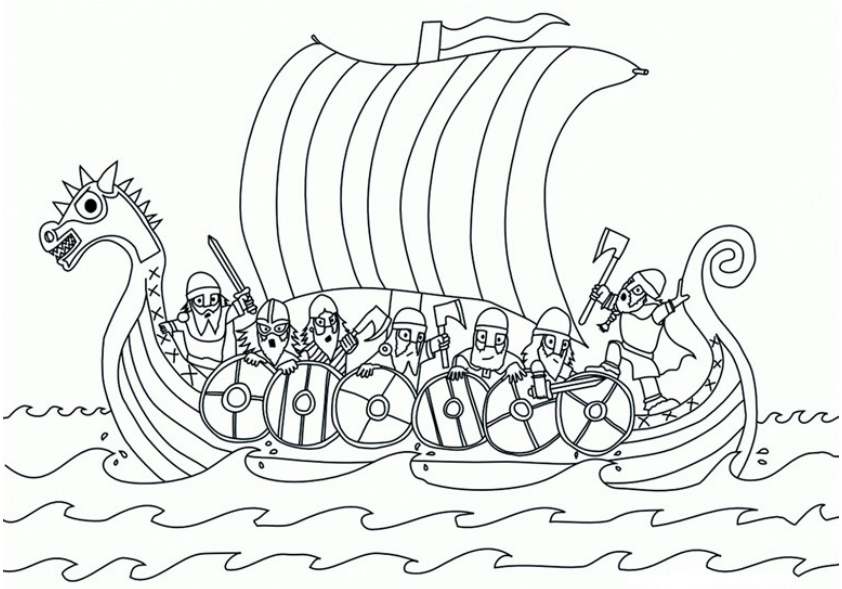

Sources historiques : « Histoire généalogique de la famille de Cairon » par Jean de GOURMONT en 2005.
Archives départementales de l'Allier et du Calvados.

Journée citoyenne

Quand des citoyens en herbe désherbent…

Venus comme tous les ans de Nantes ou de la région d'île de France passer une partie des vacances d'été à Beaune, Lucile, Thibault, Éloi, Valentine et Astrid ont voulu participer à l'entretien de la commune… la fontaine Saint-Agnan avait besoin d'un bon désherbage !

Un très bon souvenir pour eux… qui ont été très fiers de recevoir les félicitations du maire…

Gageons qu'ils recommenceront l'année prochaine.

François BIDET

Vous en souvenez-vous ?

Les marchands ambulants

De tout temps, les marchands ambulants ont parcouru nos villages.

A l'origine, les colporteurs allaient à pied, leurs menues marchandises sur le dos. Ils dormaient bien souvent chez l'habitant, dans la grange d'un fermier charitable.

Moins loin dans le temps, on se souvient surtout des épiciers. Un de mes vieux voisins les appelait « les caïffa ». Pourquoi donc ?

WIKIPEDIA, l'encyclopédie du 21è siècle, nous donne l'explication : le caïffa était le nom commercial d'une entreprise parisienne de torréfaction, à la fin du 19è siècle. Très vite, elle ouvrit une multitude de succursales dans les zones rurales. Le caïffa était devenu aussi populaire que le facteur, proposant café, épices, levure, farine... Il serait l'inventeur des timbres de fidélité à coller sur le livret d'épargne.

Après la seconde guerre mondiale, cette entreprise a disparu, absorbée par « la Maison du café », quand, à la même époque apparaissaient les magasins à succursales multiples. Chaque enseigne, Economats du Centre, Casino, Coop... assurait sa tournée hebdomadaire dans les hameaux.

GRANDE SPÉCIALITÉ DE CAFÉS
Maison de confiance fondée en 1889
ÉTABLISSEMENTS
AU PLANTEUR DE CAÏFFA
Ancienne Maison M. CAHEN
ADMINISTRATION, MAGASINS ET USINES MODÈLES
13, rue Jouvès et rue Boulitte, PARIS (XIVe)
Usine et Entrepôt à MALAKOFF (Seine)
Bureau d'Achats : 26, rue d'Aboukir, PARIS (2e)
Registre du Commerce, Seine, n° 203.652
CARNET DE TIMBRES-PRIMES
1924
GRAND PRIX
ROUBAIX 1911
MEMBRE DU JURY
NANCY 1909
MARQUE DÉPOSÉE
Dépôt de
Nom du Client
Rue
à
Le 19
N° Matricule

A côté, peu nombreux étaient les épiciers indépendants. On se souvient tout de même de Monsieur BARDET de Montvicq, le stylo sur l'oreille, dans son Tube Citroën gris souris. Il ne délivrait pas de ticket de caisse mais l'addition figurait au dos du kilo de sucre.

Certains villages étaient plutôt desservis par Monsieur THEVENIN qui venait de Buxières sous Montaigut (Buxières Jérusalem pour les historiens). Dans son fourgon, il proposait aussi bien de l'épicerie que des chaussures, des vêtements et ce dont on pouvait avoir besoin à la campagne, même le trousseau des jeunes mariés ! Il parait qu'il avait toujours une provision de bonbons à portée de mains, assuré d'un accueil chaleureux auprès des enfants qui s'empressaient de prévenir les mamans...

Son secteur d'activité était très étendu et son affaire devait être prospère !

En effet, n'avait-il pas acheté la Citroën DS19 dès la sortie du modèle. Mes yeux d'enfant de 10 ans se souviennent encore de cette voiture du futur garée dans son entrepôt.

Mais il n'y avait pas que les épiciers ; notre boulanger Raymond MYOUX assurait aussi des tournées régulières. Il avait deux voitures et les mauvaises langues disaient que la plus récente servait pour la promenade et l'autre pour transporter le pain et… les chiens de chasse.

Roger et Hélène RIGAL, boucher à Beaune du 1/10/1935 au 31/12/1970

Le boucher de Beaune, Roger RIGAL, assurait également des tournées avec son fourgon Peugeot. Ce véhicule était aussi bien, mais alternativement, bétaillère que camion-magasin. Entre les deux usages, une bonne désinfection était suffisante, la date de celle-ci étant obligatoirement affichée sur le pare-brise. Aujourd'hui, de cela, les eurocrates de Bruxelles en feraient une syncope !

On raconte qu'il taillait de bonnes portions dans la cuisse de bœuf transportée entière dans le fourgon. « Be, be, be,… disait-il à la cliente, vous y mangerez ben ! » A cette époque, le travail des champs était peu mécanisé, ça ouvrait l'appétit. Le laboureur, par exemple, suivait pas à pas sa charrue à un soc derrière son attelage de deux chevaux, sillon après sillon. Aujourd'hui, le même laboureur en chevauche cent cinquante « climatisés », avec cinq socs attelés ! En 1960, la viande rouge n'était pas encore devenue cancérigène !

La charcutière de Montmarault, Madame COURAUD, venait aussi régulièrement à Beaune et dans les alentours avec son break Simca Aronde.

Dans un autre registre, on peut citer les marchands de tissu ambulants. Toutefois, au fil du temps, ils ont vite disparu, remplacés par les marchands de vêtements confectionnés, habits de travail et linge de maison.

Monsieur AUCLAIR de Malicorne a été sans doute l'un des derniers des environs. Il passait régulièrement avec sa 203 fourgonnette proposant bleus de travail, pantalons de velours et chemises « grand pan ».

Pour les plus jeunes, il faut expliquer qu'à la campagne, le grand pan de chemise remplaçait le slip, que l'on ne mettait que pour aller chez le docteur. Pour l'été, Monsieur AUCLAIR proposait le modèle « grand pan manches courtes » qu'il vantait d'une voix nasillarde, ponctuant chaque phrase d'une sorte de juron « Oh – funérailles ! » Allez savoir pourquoi ? Mais les Québécois disent bien « Tabernacle ! » eux-autres.

Pour compléter ce retour sur le passé, il faut aussi évoquer les gens du voyage. Ils avaient leur lieu de stationnement périodique ici ou là. Les hommes tressaient les paniers, les femmes allaient de village en village dans leurs longues robes noires, les bras chargés d'articles. Les paniers rustiques allaient bien pour ramasser les pommes de terre ; les plus fins, tressés d'osier clair convenaient mieux pour aller au marché vendre le beurre, les œufs et les fromages. Les gitanes proposaient aussi quelques articles de mercerie : dentelle, extrafort élastique (pour réparer les jarretelles…), certaines proposaient de lire les lignes de la main… leurs prédictions étaient heureuses si elles étaient bien reçues, sinon à l'inverse…

L'hiver 1956, très rude, avait bloqué leurs roulottes au Mazeau au pied de la Croix Verte durant tout le mois de février. A court de vivres et de nourriture pour leurs chevaux, ils venaient quémander de l'aide dans les fermes, auprès des « gadjos » ; on avait alors fait plus ample connaissance.

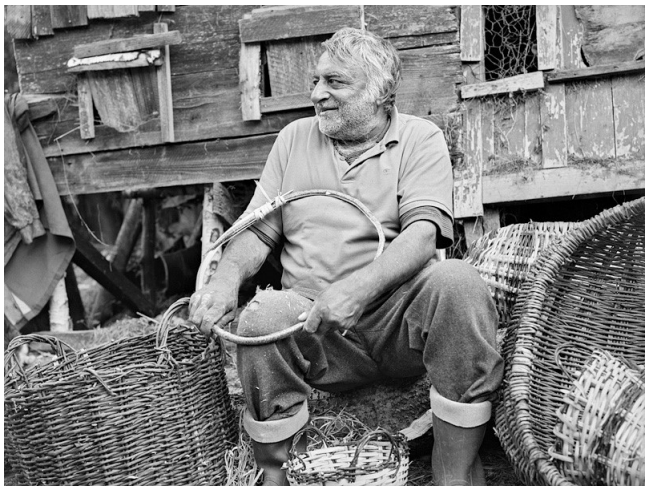

Les nomades rempaillaient aussi les chaises. Plus tard, dans les années soixante, certains ambulants proposaient d'échanger ces belles chaises en bois contre des chaises tubulaires « modernes » recouvertes de skaï... les vieux lits de plume s'échangeaient aussi contre des matelas en mousse. Parfois c'était même le vaisselier en merisier qu'on troquait contre un buffet en formica rose ou vert pâle. La revente de ces antiquités à la brocante laissait certainement un bon bénéfice à ces commerçants d'un genre spécial.

C'était une autre époque ; aujourd'hui les hameaux ne résonnent pratiquement que du klaxon de notre boulangère. Toutefois dans certaines régions très rurales comme le Limousin ou la Corse, des reportages télévisés nous montrent que l'épicier ambulant a encore quelqu'avenir, favorisé par le vieillissement de la population et le maintien à domicile.

L'histoire n'est-elle pas un éternel recommencement ?

Jacques ROBIN

Les statuettes de l'église

La deuxième tranche de travaux sur les quatre dernières statuettes (St Antoine, St Abdon, Ste Marguerite et St Roch) est en passe de se terminer.

Les fonds nécessaires pour ces travaux ont été provisionnés et les devis transmis à la municipalité.

Le dossier de demande de subvention a été envoyé à la DRAC ainsi qu'à différentes collectivités.

A ce jour, nous sommes dans l'attente des accords.

Chantiers de Jeunesse

Mémoire filiale

M. et Mme LECLERC, à l'entrée de la ferme des Beaussaints, le 26 août 2020

Le 26 août 2020, Bernard LECLERC s'est déplacé à Beaune d'Allier, depuis le Cher, sur les lieux mêmes où son père, Raoul LECLERC, a accompli son temps de service civil en tant que Jeune des Chantiers de Jeunesse, durant l'année 1941. Il était accompagné de sa femme avec qui il effectue leurs recherches généalogiques. C'est par conséquent ce couple que nous avons accueilli et conduit à la ferme des Beaussaints, puis à Rivalais, sur l'ancien emplacement du groupe n°9, « Jean-Mermoz », qui dépendait du Groupement 39 de Montmarault, dont il a été question dans le précédent numéro 2019 de *Beaune au fil du temps*.

Né le 25 septembre 1920, à Rouvres-les-Bois (Indre), Raoul LECLERC, matricule 855, a été incorporé au Groupement 39 « Charles de FOUCAULD » de Montmarault, le 23 mars 1941, et affecté pour des raisons de santé au groupe n°9, « Jean MERMOZ », installé sur la commune de Beaune d'Allier, à proximité de l'étang de Rivalais. Ce groupe était, en effet, le groupe des J.E.S., des Jeunes à l'Entraînement Spécial, de santé fragile, et dont on attendait un effet salutaire de leur séjour de huit mois passés au grand air et des pratiques physiques quotidiennes, inspirées de l'hébertisme, parmi lesquelles la traversée à la nage de l'étang de Rivalais, sous la surveillance du moniteur d'éducation physique, qui, lui ne savait pas nager !

Cuisinier de profession, Raoul LECLERC fut affecté à la cuisine du groupe, qui avait trouvé à se loger à la ferme des Beaussaints. Cette cuisine, des roulantes militaires, s'abritait sous un hangar, à l'entrée de la ferme des Beaussaints :

Raoul LECLERC (à droite), avec deux camarades, en 1941. Derrière eux, la roulante, à l'abri sous son hangar.

Le même hangar, en 2020, à l'entrée de la ferme des Beaussaints. A droite, l'anneau qui servait à attacher les chevaux et les mulets est toujours solidement fiché dans sa pierre.

Alexandrine BRAMAT

Durant son affectation à la ferme des Beaussaints, le jeune Raoul LECLERC s'était pris d'amitié pour Alexandrine BRAMAT, qui louait à la sortie du bourg de Beaune, route des Denis, deux « pièces à feu », selon l'expression de l'époque, pour loger les bureaux administratifs du groupe « Jean MERMOZ ».

Cela dura jusqu'en juin 1941, date à laquelle le camp de Rivalais étant enfin établi avec ses baraques et ses différents services. Les Jeunes et leurs chefs quittèrent les cantonnements loués au bourg depuis la fin du mois d'octobre 1940. Chaque jour, un repas était prévu avec ceux des Jeunes du groupe pour Mme veuve BRAMAT...

Au terme de son temps de service de huit mois, Raoul LECLERC reçut un premier Certificat de Libération, puis, un Certificat de Moralité et d'Aptitude signé du chef du Groupement 39, qui attestait de sa bonne conduite et de son bon état d'esprit. Ce document était apprécié des Jeunes[1], non seulement parce qu'il pouvait être demandé lors d'une embauche, mais surtout parce qu'il témoignait des qualités et du comportement du Jeune.

M. Bernard LECLERC a bien voulu nous communiquer – et nous le remercions – le Certificat de Moralité et d'Aptitude de son père. On y apprend que si l'idéal de ce dernier, son esprit d'initiative, sa volonté sont jugés normaux, sa loyauté est « très bonne » et il a manifesté une « bonne influence » sur ses camarades. On peut imaginer combien, à vingt ans, durant ces années d'occupation et de révolution nationale, ces sortes d'appréciations devaient toucher les jeunes gens. Les commentaires sur les aptitudes intellectuelles et physiques n'ont rien d'exceptionnel, surtout pour un Jeune du groupe n°9, présentant des faiblesses physiques.

Enfin, il est signalé dans ce Certificat que le jeune Raoul LECLERC est un « très bon » cuisinier, mention bien utile pour trouver du travail à sa libération des Chantiers de Jeunesse[2].

Jean MONCELON

———————————————————

[1] *Certains jeunes qui, par leur comportement un peu rebelle, étaient privés de ce Certificat, demandaient à prolonger d'un ou deux mois leur temps de service pour mériter enfin le précieux document.*

[2] *Après la guerre, il trouva de l'embauche comme cuisinier dans différents hôtels et palaces parisiens. Raoul LECLERC est décédé à Massay, dans le Cher, le 24 février 1981.*

CHANTIERS DE LA JEUNESSE

GROUPEMENT N° 39

CERTIFICAT DE MORALITÉ ET D'APTITUDE

Vie d'autrefois

Les Vijons

Nous connaissons le mot "vijon", notamment grâce à la ville de Commentry qui désigne ainsi sa fête de la mi-Août... Mais le sens du mot, qui désignait autrefois une fête champêtre, est souvent méconnu.

Frantz BRUNET, dans son Dictionnaire du Parler Bourbonnais, évoque les carrefours ombreux où se réunissaient les jeunes gens de la contrée, pour danser et jouer à des jeux avec gages, pendant que les hommes d'âge mûr y jouaient aux quilles... Ainsi définit-il les vijons, que L. PEROUX-BEAULATON, auteur des "Parlers Populaires du Centre de la France" nomme "vigans".

Aussi loin que l'on remonte, danser traduit la joie, la gaité, la fête... La jeunesse du Bourbonnais et des Combrailles qui ne fait pas exception, a toujours aimé la danse.

Autrefois, jusqu'au milieu du XIXe siècle, il n'existait pas de salle de danse à la campagne. On dansait dans les cuisines des fermes, dans les granges lors des noces, ou sur les places lors des fêtes ou foires...

Mais la jeunesse avait aussi l'habitude de se retrouver au croisement des vieux chemins, et d'y danser lors des bals champêtres, les "vijons", qui étaient très fréquentés, depuis des temps immémoriaux, selon le témoignage des membres de "La Chavannée".

Ainsi, dans ma famille, évoquait-on les bals qui se tenaient à la "Croix de La Parine", à l'intersection du chemin allant de Lapeyrouse à Villars et Cornassat, et de celui de Luzet au "Bas du Four" (où il rejoignait la route de Montaigut à Montmarault.)

Ce carrefour, signalé de nos jours par les pancartes installées par Beaune Accueille au Fil du Temps, se situe en outre à la jonction de deux départements : Puy de Dôme et Allier, et de trois communes : Beaune d'Allier, Hyds (03) et Lapeyrouse (63).

C'est là que se retrouvaient les jeunes gens des hameaux environnants (Le Bas du Four, Villars, Laval, La Vilaine, Le Cluzeau, Luzet...). Ils se regroupaient à l'ombre des frênes et des chênes séculaires des vieilles "bouchures" et dansaient au son de la vielle et de la cornemuse (parfois nommée chèvre ou musette), qui étaient les instruments de la réjouissance.

Des musiciens pouvaient venir, par exemple, de "La Vilaine" (commune de Hyds) lieudit proche de "La Parine", situé sur le chemin de Luzet au Bas du Four. Certains de mes ancêtres, Pierre AUJAY, puis son fils Jean, artistes et tourneurs "cormusiers" y résidaient fin XVIIIe et XIXe siècles et ont sans doute accompagné des danseurs lors de vijons anciens à la Croix de la Parine.

Les musiciens trônaient alors parfois sur "une estrade formée de quelques planches posées sur des tonneaux", avec à leurs pieds, "des bouteilles de vin, bouchées par des verres renversés sur leur goulot". (Cf C. Gagnon "Le Folklore Bourbonnais")

En l'absence de musicien "les danseurs se divertissaient au son d'un air chanté ou sifflé", ou simplement rythmé par des bâtons frappant le sol.

Mon arrière-grand-mère, Marie LAFLEURIERE, née en 1856, qui avait grandi aux "Balladiers", commune de Hyds, avant d'épouser Jean-Eugène VIRMONT de Laval de Lapeyrouse, racontait ces soirées dansantes de "La Parine", auxquelles elle avait participé (souvenir familial recueilli auprès de ma mère Raymonde VIRMONT).

Ces bals avaient lieu, notamment, lors de fêtes à caractère païen, existant depuis la nuit des temps : elles honoraient à l'origine le passage des saisons et célébraient le culte du soleil. Elles ont été par la suite, christianisées.

Ainsi en était-il de la fête des brandons, située au début du carême. La coutume voulait que l'on chasse la vermine des troncs et des branches des arbres fruitiers, à l'aide de brandons enflammés ; c'était accueillir la fin de l'hiver et le retour du soleil avec des rites de purification.

On peut aussi évoquer la célébration du solstice d'été, qui prit par la suite un caractère religieux célébrant St Jean-Baptiste. On y faisait des feux de joie par-dessus lesquels les jeunes gens devaient sauter... et dont les cendres étaient destinées à protéger troupeaux et récoltes.

Une fois le feu éteint, le bal se poursuivait plus tard dans la nuit à la lueur des lanternes.

Arlette CHOUZENOUX

La croix de la Parine

Un écolier à Beaune en 1900

Le Bas-du-Four est très éloigné du bourg et pour aller à l'école il faut faire à pied cinq kilomètres en gravissant le Turreau de Coupoué qui culmine à 588 mètres. Pas d'autres enfants en âge de scolarité dans ce hameau de neuf feux.

Eugène [Jean-Eugène], neuf ans, est donc seul dans les vieux chemins creux bordés d'énormes chênes et d'épaisses bouchures, seul jusqu'à la Croix de Cornassat où il rencontre son ami MELOUX, de Villars. A 16 heures, après l'école, il est encore seul après avoir quitté MELOUX et il marche vite dans ces chemins perdus.

« C'était en hiver, il faisait déjà nuit et je me pressais. Le sol qui avait dégelé dans la journée recommençait à geler. A un certain endroit très encaissé du chemin, je sens des graviers projetés sur mes mollets. Un mauvais esprit, un farfadet qui me jette des cailloux ? Pris de peur, j'accélère puis me mets à courir, les gravillons sautent et crépitent de plus belle.

Saisi d'effroi, le cœur battant, je m'arrête.

Beurlot ! C'étaient simplement des gravillons, mi-gelés, qui collaient à mes sabots et sautaient par le simple effet de la marche. Quelle frayeur d'enfant j'avais eue ! Une vraie « frayou ».

Lorsque la famille [MONCELON] s'installe en 1899 au Bas-du-Four, la situation scolaire est la suivante à Beaune. Une école publique fonctionne dans la commune depuis 1830 date à laquelle un instituteur Jean-Baptiste FEUILLETIN, de Montluçon, fait sa déclaration d'ouverture d'école avant même la loi Guizot de 1833 – une école libre de garçons fondée par la Vicomtesse des MAZIS, née COLLASSON, de Sallebrune, est confiée aux Frères maristes depuis 1876. Elle disparaîtra, faute d'élèves, peu après le décès de Mme des MAZIS en 1905[1].

Eugène MONCELON

Quant aux filles, une école libre est ouverte en 1869. Elle est confiée aux religieuses de la congrégation de Saint-Joseph du Cheylard, par sa fondatrice, Elisabeth veuve SIRAMY, de Cornassat.

Eugène, qui a alors 8 ans, fréquente l'école communale publique du bourg. Pourquoi ce choix après l'école libre de Louroux de Beaune ? La principale raison est sans doute que le domaine n'est pas propriété d'un hobereau ou d'un bourgeois habitant sur place comme à Vernassoux mais d'un riche aux idées plus libérales établi à Paris. Celui-ci confiait la gestion du domaine à un régisseur. Le problème religieux (école, dévotion) n'était donc plus primordial. La question financière est-elle rentrée en ligne de compte ? Cela est possible. Il semble aussi que l'école libre dont le nombre d'élèves diminuait n'avait plus une excellente réputation d'instruction.

———————————————

[1]*Dans sa Monographie de Beaune, l'Abbé SARASSAT écrit qu'« en disparaissant, elle fit un tel vide que, peu à peu, l'école vit diminuer le nombre de ses élèves. Elle en était l'âme et son œuvre était compromise fatalement par sa mort ». L'école fut fermée en 1913.*

Au début, Eugène était plutôt mal vu par l'instituteur comme venant de chez les Frères et à l'inverse, au catéchisme, il était bousculé par le curé parce qu'étant maintenant dans les rangs de la « Laïque ». Mon père m'a dit souvent combien, enfant, il avait souffert de cette situation, de passer, on pouvait dire à l'époque, d'un « clan » à l'autre. Il avait conservé un très mauvais souvenir de ces tiraillements et éprouvé un désir, un besoin de compréhension des autres, de tolérance qu'il a appliquées toute sa vie durant.

De cette époque date un souvenir cocasse.

L'horaire de l'école [publique] était le suivant : 8 h à 11 h et 13 h à 16 h. Le repas pour les élèves qui, comme Eugène, habitaient loin était pris sur place à l'école. On sortait les tartines, fromage, noix, fruits et un petit « poton » qu'on faisait réchauffer sur le poêle de l'école. Les jours de catéchisme, celui-ci avait lieu de midi à 1 heure de l'après--midi. Or, le curé ne libérait les enfants qu'à 1 heure exactement, au son de l'horloge du clocher. Bien que la distance de l'église à l'école soit faible, les élèves étaient régulièrement en retard en classe ces jours là et l'instituteur tempêtait.

« ***– Pourquoi êtes-vous en retard ?***
– Monsieur, le curé ne nous laisse pas partir avant 1 heure, quand la cloche sonne.
– Vous n'avez qu'à partir à moins cinq, il ne vous faut pas plus de cinq minutes pour aller de l'église à l'école.
– Mais comment faire Monsieur ? Nous n'avons pas d'heure.
– Qu'à cela ne tienne, je vous confie ma montre. »
C'est MELOUX, un des plus âgé, qui en reçut la garde. Le jour du catéchisme arrive. Pendant la leçon nous avions tous les yeux fixés sur MELOUX qui regardait presque constamment la fameuse montre.

– « *Les gârs oué l'heure !* » hurla-t-il à moins cinq. Et tous de détaler, *clap*, *clap*, au bruit des sabots. J'étais un des plus petits en taille et faillis être rattrapé par le curé. Ce jour-là, nous étions à l'heure à l'école[2].

Mais l'affaire n'était pas finie. Le curé, outré, fit un prêche à l'office du dimanche suivant et les galopins dont j'étais durent écouter toute la fin de la messe sur le dallage central de l'église à la vue de tous. Sans compter la honte pour la famille »...

André MONCELON (père de Jean MONCELON).

———————————————

[2]Cette anecdote est à mettre en relation avec un incident qui a troublé la vie de Beaune quelques années auparavant, en 1899 – incident suffisamment grave qu'il impliqua le Préfet de l'Allier en personne, ainsi que l'Evêque de Moulins. En fait, il était reproché au curé de Beaune, Henri LABRUNE, de refuser de faire le catéchisme aux enfants de la commune à l'heure de 11 heures et de lui préférer celle de 7 h 30. Il est vraisemblable, toutefois, qu'il s'agissait d'un simple prétexte, et que le conflit entre la municipalité et le curé était plus grave encore. Dans sa lettre du 31 octobre 1899, à l'Evêque de Moulins, le Préfet de l'Allier accuse le curé de Beaune de « tendances à s'immiscer dans les affaires municipales » et conclut : « Je vous serais obligé, Monseigneur, afin d'éviter un conflit qui ne saurait tarder à se produire, d'inviter M. le DESSERVANT à se renfermer strictement dans les devoirs de son Ministère ». Quoi qu'il en soit, l'incident dut se clore rapidement, puisqu'à l'époque de Jean-Eugène, le catéchisme se faisait de 12 à 13 heures – et surtout l'Abbé LABRUNE demeura à Beaune jusqu'en 1903.
La lettre du Préfet et la défense d'Henri LABRUNE à son évêque sont conservées aux Archives diocésaines de Moulins.

Photo de classe à Beaune :
école publique, année scolaire 1900-1901. Instituteur : Pierre LAMY
Parmi les élèves, à droite du maître : Eugène MONCELON (grand-père de Jean)

Si vous reconnaissez quelques élèves sur la photo ci-dessus, contactez-nous.

Recette de Colette

Terrine de lapin et carottes en gelée

Ingrédients : **Un lapin**
Carottes
Un oignon, une gousse d'ail
Vin blanc (une demi bouteille environ)
Bouquet garni, sel, poivre
Un sachet de gelée au madère (ou deux en fonction de la quantité de bouillon)

Dans une cocotte, faire revenir dans de la matière grasse le lapin coupé en morceaux.
Ajouter les carottes coupées en rondelles assez épaisses ou en bâtonnets. Mettre le sel, le poivre, le bouquet garni, ajouter le vin blanc et recouvrir avec de l'eau.
Laisser cuire jusqu'à ce que la viande se détache facilement des os.
Désosser le lapin. Mettre les morceaux de viande dans une terrine (ou moule à cake) en intercalant viande et carottes.
Dans le bouillon de cuisson, ajouter la gelée au madère et verser sur la viande et les carottes pour recouvrir le tout.
Laisser refroidir et mettre au réfrigérateur jusqu'à ce que la gelée soit prise.
A déguster avec une salade, par exemple.

Rions un peu

Par les temps qui courent les bonnes nouvelles ne font pas légion. Et pourtant…
Ce matin, huit heures, le téléphone sonne : déjà ! pensai-je… Mais c'est la Toussaint ! Bref, je décroche et au bout du fil, une voix à l'accent ukrainien questionne :

- Allo, association Beaune Accueille de Beaune d'Allier en France ?
- Oui, bonjour Monsieur, que puis-je pour vous ?
- Je me présente Igor Vlà du Mir, chef de la chorale internationale « Bois, Mousse et Glands ». Vous connaissez ?

Je ne connais pas. Est-ce une blague ?
Bof, je ne risque pas grand-chose. Je décide d'entrer dans le jeu de mon interlocuteur et me surprends à répondre :

- Bien-sûr Monsieur Vlà du Mir. Quelle surprise ! Que me vaut l'honneur de votre appel ?
- Voilà j'ai une proposition à vous faire : « lors d'un précédent concert en Amérique latine, j'ai fait la connaissance d'une grande choriste en la personne de Dana Formop. Nous avons chanté ensemble, échangé quelques partitions, évoqué nos futurs projets et dans la conversation, elle m'a parlé de votre association, de ce qui vous animait avec un si grand intérêt que je me suis senti conquis par votre travail, vos engagements et vos réalisations. J'en ai parlé avec mes choristes. Nous souhaitons apporter notre contribution. C'est d'un seul « oui » que nous avons décidé de vous contacter.

En 2022, nous donnerons moults concerts à travers l'Europe. Comme Dana a évoqué que vous envisagiez une grande exposition sur le thème du jardin, nous serions honorés de pouvoir y participer en vous offrant un concert intitulé « les champs de Dame Nature » dont les recettes seraient reversées à votre association œuvrant pour la restauration du petit patrimoine. Nous vous demandons juste de prévoir l'hébergement et le couvert de nos vingt-deux choristes pour limiter les frais.

La proposition est sérieuse, vous savez ! Voyez et parlez-en avec les responsables de votre association en leur précisant bien que nous nous inscrivons dans une démarche citoyenne respectant la nature, le patrimoine et les pierres.

Alors, n'hésitez pas à me recontacter, je vous joins mes coordonnées téléphone et mail ainsi qu'une photo de notre chorale où vous reconnaîtrez facilement avec en haut à gauche :

Au premier rang : POPOV l'échevelé, BORIS le dormeur, SACHA le sensible, DIMITRIOS, JACOB, RIZCUIT.

Au second rang : ANASTASIA la blanche, MONGOLITOÏ, TURQUINACK, NINAH, HELENCHAPEAUMOUSSE, GUY L'ASIAT, JEANCHAPLIN OLOF l'autrichien
et les sept nains de la forêt.

Rappelez-moi dès que possible. Au revoir Madame la coordinatrice de l'exposition.
Monsieur Vlà du Mir, tél 007/007/007 adresse mail : vladumir@tavaisselle propre.urk

Mon dieu, je n'en reviens pas ! Et vous qu'en pensez-vous ? Chiche, on leur dit oui ?

Amanda THOUROUDE

Fenêtre littéraire

La bibliothèque

Cela fait plusieurs années qu'on prétend que les gens ne lisent plus, pourtant le livre est toujours là. N'imaginez pas que les romans et autres polars désertent les tables de chevet et ne viennent plus fournir les étagères de bibliothèque. Le livre n'est pas à l'article de la mort ; les enfants aiment lire.

Les amateurs de lecture prouvent leur attachement au livre papier, plus reposant que l'écran, selon les spécialistes.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale se posera toujours la question de ce qu'on offre aux lecteurs. Quand on lit, il faut pouvoir s'évader.

N'hésitez pas à franchir la porte. La littérature sur nos rayons a le mérite d'être diversifiée. Elle donne envie.

Cette année 2020, la Covid 19 a bouleversé quelque peu nos vies, nos habitudes.

Les locaux sont restés fermés de mars à la fin avril, puis en automne. En mai, en accord avec la municipalité et suite au déconfinement, nous avons pu ouvrir à nouveau en appliquant des mesures sanitaires très strictes :

- Une permanence tous les 15 jours, le samedi de 9h30 à 12h00
- Pas plus de deux personnes à la fois en respectant les distanciations
- Port du masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique à disposition
- Mise en quatorzaine des livres rendus systématiquement, avant remise en rayons

L'appel lancé par voie de presse et sur les réseaux sociaux en collaboration avec la municipalité pour des dons de livres a permis de réceptionner plus de 130 livres récents. Au nom de l'association Beaune Accueille, un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué soit par des annonces, soit par des dons (ou les deux à la fois), au succès de cette opération.

Rappelons que : le prêt des livres est gratuit,
la bibliothèque est ouverte à tous les habitants du village et des alentours
Heures d'ouverture : samedi matin de 9h30 à 12h00.

2021 est donc là avec de nouveaux livres arborant fièrement leur tranche étiquetée d'une pastille bleue, verte, jaune, orange ou noire selon les différents thèmes.

Malgré la Covid 19, nous avons pu faire en sorte que les deux séances de lecture sous le tilleul aient lieu pendant l'été. Deux livres ont été à l'honneur : « Sur les chemins noirs » de Sylvain TESSON et « La fissure » de Jean-Paul DIDIERLAURENT choisis par Claude MOREAUX et Guy THOUROUDE.

Un grand merci à nos deux bénévoles.

Chers adhérents, nous vous informons que de jolis marque-pages réalisés par nos soins, en nombre limité, sur le thème de la nature, vous sont proposés à la bibliothèque pour la somme d'1 €.

Pas de grandes fêtes, ni d'embrassades mais des déluges de pensées positives pour cette nouvelle année.

Amanda THOUROUDE - Viviane ROCCA
(Tél de la responsable Amanda : 06 04 19 40 10)